



PROJET EDUCATIF

Multi-Accueil à Solomiac

CIAS Bastides de Lomagne
ZA Route d'Auch
32 120 MAUVEZIN



Modifié en 2024

SOMMAIRE

Introduction	3
I. L'accueil des familles.....	4
1. La familiarisation	4
2. L'accueil au quotidien	6
2.1 L'accueil du matin.....	6
2.2 L'accueil du soir	7
3. L'accueil d'un enfant en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique	8
4. Partenariat Enfant / Parents / Professionnels.....	8
II. Le respect du rythme et des besoins de l'enfant.....	10
1. Le développement de l'enfant.....	10
2. Le sommeil	11
3. L'alimentation	12
3.1 Les repas du midi et du goûter	12
3.2 Les repas des bébés.....	13
3.3 Les repas des grands et moyens.....	14
4. Le change	15
5.1 La motricité libre	16
5.2 Le jeu libre.....	17
5.3 Les ateliers.....	18
5.4 Le jardin	19
III. Les repères.....	20
1. Les repères temporels	20
2. Les repères spatiaux.....	21
3. Les repères humains	22
IV. L'équipe.....	22
1. La cohésion d'équipe	22
2. Une équipe de professionnelles qualifiées	23
L'Éducatrice de Jeunes Enfants – Directrice.....	23
L'Auxiliaire de Puériculture	23
L'Animatrice Petite Enfance.....	24
L'Agent d'entretien	24
V. Les partenariats	24
Conclusion.....	25

Introduction

Le multi-accueil à Solomiac répond aux demandes d'accueil des parents souhaitant pour leur enfant un lieu d'accueil où il peut s'épanouir, s'éveiller en compagnie d'autres enfants et sous l'attention d'une équipe de professionnels qualifiés. Il se veut être un prolongement du schéma et du projet familial, tant sur le plan éducatif, moral, qu'affectif.

Le projet éducatif comporte des objectifs individuels à chaque enfant et des objectifs communs au groupe d'enfants.

Il vise à respecter le rythme de l'enfant et à développer son autonomie en vue de sa socialisation, en le considérant comme un être à part entière.

Ce projet éducatif est un outil de référence pour l'équipe et un support d'informations pour les parents où les principaux axes et valeurs pédagogiques sont abordés. Il apporte des réponses concrètes apportées aux différents besoins des enfants tant sur le plan physiologique, psychique que moteur.

I. L'accueil des familles

L'accueil est un moment privilégié qui doit être en premier lieu individualisé. Les professionnels ont un rôle important auprès des familles afin de les accompagner en douceur à la séparation. Grâce aux échanges réguliers entre les parents et les professionnels, une relation de confiance s'acquiert, ce qui permet une séparation plus sereine pour tous.

1. La familiarisation

Nous préférons la notion de familiarisation à celle d'adaptation car elle soutient plus l'idée de s'accoutumer, de s'habituer plutôt que devoir modifier quelque chose pour s'adapter. Personne ne doit s'adapter mais tout le monde doit s'accorder.

Nous souhaitons travailler sur la création du lien entre les familles (enfants et parents) et les professionnels. C'est pour cela que nous avons choisi une familiarisation « sans séparation ».

Selon de nombreuses recherches récentes sur le développement de l'enfant et les pratiques professionnelles, nous souhaitons nous inspirer du Docteur Josette SERRES (docteur en Psychologie du Développement concernant ce temps d'adaptation).

Concrètement, c'est dans la régularité que le cerveau de l'enfant va identifier les aspects de la nouveauté et pouvoir anticiper les situations. La répétition permettra alors que ce nouvel environnement qu'est la crèche, devienne familier. De même, la constance du professionnel accueillant participe à l'assimilation du professionnel en tant que figure d'attachement pour l'enfant en l'absence de ses parents, et contribue à sa sécurité de base. La notion de temps chez l'enfant étant fondamentalement différente de l'adulte, ce qui compte pour lui est l'anticipation des événements.

Cette familiarisation est menée par un professionnel référent, le principe est que le parent passe avec son enfant au moins les 3 premières journées au sein de la crèche. Durant ces premiers jours, le professionnel et les parents pourront échanger sur les habitudes de l'enfant, son rythme, ses rituels...

Cela va nous permettre de nous accorder avec vous lors de l'accueil de votre enfant, effectivement, nous souhaitons proposer un accueil individualisé à votre enfant (dans la limite du possible car nous sommes en collectivité).

Lors de ses premiers jours, en votre présence, votre enfant pourra vivre ses premiers temps forts comme les temps d'éveils, de jeux, de soins, de repas au sein de la crèche.

L'enfant va pouvoir connaître, vivre ses temps à la crèche avec son parent, ce qui le sécurisera. Une fois ces temps forts partagés à la crèche avec son parent, le référent prendra le relais, mais toujours en présence du parent. Cela permettra à l'enfant de connaître plus précisément les lieux de vie, les habitudes quotidiennes de la vie à la crèche. Il pourra par la suite, profiter, jouer, ce qui amènera l'enfant à être « sécurisée » et à pouvoir se séparer de son parent plus sereinement.

Les informations transmises au référent concernant l'enfant seront partagées avec le reste de l'équipe pour, qu'à la fin de la familiarisation l'enfant se sente en sécurité avec chaque membre de celle-ci.

Cette étape de prise de contact avec l'enfant s'impose d'emblée vis-à-vis d'un bébé mais ne doit pas être négligée avec un enfant plus grand. En effet, celui-ci, en présence de son parent, sécurisé, va vite se mettre à explorer son environnement et à jouer avec les autres enfants, les adultes se contentant de l'observer.

Confier son enfant n'est pas une démarche aisée et s'accompagne nécessairement de plus ou moins de pleurs. Cette période de familiarisation, qui est également une immersion à la crèche pour les parents, va leur permettre de découvrir la vie en collectivité, de rencontrer tous les membres de l'équipe, de découvrir l'application de ce projet, et d'observer leurs pratiques professionnelles. Tous ces éléments dans l'objectif de répondre aux questionnements des familles afin qu'elles se sentent en sécurité de laisser leur enfant.

En l'absence des parents, pour poursuivre son développement, préserver sa continuité d'être « en un autre lieu, avec d'autres personnes, je suis toujours le même », l'enfant a besoin d'établir des liens avec une nouvelle figure d'attachement : le professionnel référent. Il est donc important que le professionnel référent entre en contact avec l'enfant pendant cette période, qu'il ébauche un début de relation, qu'il lui permette de se familiariser avec lui de telle manière que l'enfant apprenne à reconnaître en lui une figure fiable sur qui compter pour satisfaire ses besoins.

Cette période de familiarisation, va permettre à l'enfant :

- De se créer des repères : pour cela, pendant cette période, le bébé est installé avec les mêmes jeux au même endroit. Pour l'enfant plus grand, les jeux qu'il aura affectionné seront présents à chaque rencontre.
- De découvrir et de s'accoutumer à son nouvel environnement (lieu, adultes, autres enfants, nouvelles odeurs, nouveaux bruits...).
- D'apprendre à faire confiance au nouvel adulte qui s'occupe de lui, grâce à la présence rassurante de ses parents au début de la familiarisation et en assistant aux premières rencontres entre eux et le professionnel référent qui deviendra alors un repère.
- Et ainsi d'accepter progressivement de se séparer de ses parents.

Pour le professionnel référent, cette période va lui permettre :

- D'apprendre à connaître l'enfant, de découvrir son histoire, sa famille.
- De privilégier les échanges avec l'enfant et ses parents, de poser des questions sur les rituels et habitudes de l'enfant.
- De créer une relation privilégiée avec l'enfant. C'est en nouant des liens avec lui que l'enfant se sentira en confiance, en sécurité.

Enfin, proposer une période de familiarisation optimale, c'est l'aménager aussi souplement que possible, c'est-à-dire en négocier le début et sa réalisation (en fonction des parents, des horaires des professionnels, de la disponibilité de l'enfant) mais aussi sa fin en fonction du vécu de chacun.

Nous proposons une familiarisation sur 2 semaines. Sur chaque semaine, il est important que l'enfant soit présent minimum 4 jours consécutifs.

C'est lors de la familiarisation qu'un symbole (animal, objet...), choisi par les parents, est attribué à l'enfant. Il permet de personnaliser certains espaces (vestiaire, couchage, caisse pour le change...) afin de lui apporter repères et sécurité.

2. L'accueil au quotidien

L'accueil signifie : hospitalité et ouverture aux autres. Lorsque nous entrons dans un lieu, ce que nous ressentons est le reflet de ce qu'il s'y dégage.

L'accueil est un moment privilégié, nous nous efforçons à ce que chacun se sente en sécurité, dans une relation de confiance, que l'espace soit donc pensé pour tous.

La crèche n'est pas un lieu de passage, mais un lieu de vie. L'accueil du matin et du soir sont des moments forts et représentent des repères importants dans le temps.

2.1 L'accueil du matin

La séparation est un moment fort de la journée de l'enfant, il est donc essentiel que l'enfant puisse être prévenu avant son arrivée dans la structure par son parent ou la personne accompagnante. Cela lui permettra d'appréhender son arrivée.

Il nous semble fondamental que l'accueil soit un moment personnalisé, bienveillant entre l'enfant, le parent et le professionnel accueillant.

Nous demandons, pour que les professionnels soient pleinement disponibles pour l'enfant, qu'il arrive habillé et en ayant déjeuné.

Lors de l'arrivée, une table à langer est mise à disposition pour que le parent déshabille son enfant (manteaux, gilets). Un casier et une patère, associés à son symbole, permettront de ranger ses affaires. Cet espace identifié fait partie de l'individualisation de l'accueil. L'enfant perçoit ainsi qu'il a sa place dans le groupe.

Chaque matin, un accueil privilégié est proposé à l'enfant et son parent et le professionnel recueille les informations nécessaires au bon déroulement de la journée (heure du lever, heure du dernier repas, qualité de la nuit passée...). C'est aussi l'occasion de partager des anecdotes vécues à la maison ou à la crèche. L'adulte qui l'accueille lui parle, lui explique que papa ou maman s'en va.

Des rituels rassurants et constants sont mis en place, tels que l'accès libre à l'objet transitionnel « le doudou », la sucette ; son album photo familial ; des professionnels réguliers, reconnus et éventuellement le « au revoir » par la fenêtre qui permet à l'enfant de prendre conscience du réel départ de son parent. Cela contribue à l'élaboration de la pensée de l'enfant.

La séparation quotidienne est positive si l'enfant en comprend le sens. Les parents ne doivent pas partir sans dire au revoir à leur enfant, ou rester trop longtemps, même si celui-ci pleure, car cela accentuerait son angoisse de séparation. Au contraire, un bisou, un câlin, un geste de la main pour lui dire au revoir permettront à l'enfant d'être rassuré et de mieux gérer cette absence.

2.2 L'accueil du soir

L'accueil du soir est plus propice à l'échange autour de l'enfant et avec l'enfant, c'est pourquoi il est demandé aux parents de venir récupérer leur enfant 10 min avant la fermeture de la structure.

Il est important que chacun puisse prendre le temps de faire part des expériences de l'enfant, de sa place au sein du groupe, de ses progrès ou difficultés (il est toujours possible de demander un rendez-vous afin d'échanger plus calmement si le parent en ressent le besoin).

Au moment des retrouvailles, les transmissions sont un trait d'union pour l'enfant entre le lieu d'accueil et sa maison, qui permet de lui assurer une certaine continuité dans la journée.

C'est le moment le plus favorable où le parent peut se poser avec son enfant et investir l'espace avec lui. L'enfant peut ainsi montrer à son parent ce qu'il fait à la crèche.

Nous vous invitons à entrer au sein de la crèche avec des surchaussures ou pieds nus (pas seulement au niveau des casiers). Votre enfant passe ses journées dans ce lieu d'accueil, il est important pour nous que vous puissiez vous sentir à l'aise d'y entrer, d'aller jouer avec votre enfant si vous le souhaitez.

3. L'accueil d'un enfant en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique

Le multi-accueil a pour mission de faciliter l'inclusion sociale des enfants en situation de handicap ou étant atteint d'une maladie chronique, car il est avant tout un enfant avec les mêmes besoins fondamentaux que les autres enfants.

L'accueillir comme les autres signifie prendre le temps d'apprendre à connaître et reconnaître ses besoins spécifiques, mettre en place un accueil individualisé et se donner les moyens de répondre à ses besoins singuliers. Notre objectif est qu'il s'épanouisse et se construise parmi ses pairs, d'avoir une vie sociale. C'est également de participer avec la famille à la construction de son projet de vie.

Un Projet d'Accueil Individualisé relatant les modalités d'accueil, le suivi éventuel d'un traitement, la possible intervention d'un soignant, sera rédigé par le médecin traitant de l'enfant, et signé par le médecin de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), le Référent Santé Accueil Inclusif, les parents, l'équipe et la directrice. Des réunions seront organisées régulièrement avec tous les acteurs autour de l'enfant (les professionnels du multi-accueil, les professionnels médicaux, paramédicaux, sociaux, les parents...) afin d'ajuster les pratiques.

4. Partenariat Enfant / Parents / Professionnels

Un enfant peut se sentir en sécurité, affectivement parlant, uniquement si son parent l'est également. La confiance des parents envers l'équipe est primordiale car elle permet à l'enfant par la suite d'investir ce nouveau lieu de vie, d'établir une relation de qualité avec les professionnels et vivre le mieux possible la séparation de ses parents.

L'équipe travaille à l'accompagnement à la parentalité. Son rôle est d'accueillir chaque jour l'enfant mais également son parent. Elle est dans la co-éducation, l'équipe et les parents travaillent ensemble chaque jour en collaborant, en échangeant dans un but précis qui est le **bien-être de l'enfant**.

Pour cela, une fiche quotidienne permet aux professionnels d'écrire des informations importantes concernant l'état de l'enfant (qualité de la nuit, heure du déjeuner, santé...). Celle-ci servira également à l'équipe de support lors des transmissions du soir puisqu'elle y note les moments clés de la journée (hygiène, repas, sieste, activités).

Différents moyens sont mis en place pour établir et maintenir une communication constante avec les parents :

- une familiarisation de qualité
- les échanges quotidiens et l'accueil. Il est demandé aux parents de participer à l'accueil de leur enfant le matin en l'accompagnant dans la salle principale et en échangeant avec le professionnel à qui ils le confient
- les parents peuvent à tout moment appeler dans la journée s'ils en éprouvent le besoin pour s'informer ou se rassurer
- un tableau d'affichage est situé à l'entrée, il regroupe les informations importantes (dates de fermeture de la structure, date du spectacle de Noël, sorties...)
- les parents peuvent être sollicités pour accompagner un groupe lors de sorties (bibliothèque, ferme pédagogique...)
- les parents sont conviés lors des manifestations festives organisées par la structure (Noël, kermesse...), ce qui permet de créer du lien avec les professionnels et également un réseau d'échange entre les familles et/ou de rompre un isolement.
- l'équipe peut faire appel aux familles pour collecter du matériel de récupération pour divers bricolages, des semis pour le jardin...
- il est possible à tout moment de demander un rendez-vous afin d'échanger avec la directrice (Educatrice de jeunes enfants) sur tout sujet.

Si l'équipe est amenée à repérer des difficultés, des questionnements sur l'enfant au sein de la structure, la directrice s'autorise à rencontrer les parents (lors des échanges quotidiens ou lors d'un rendez-vous), afin de soutenir l'enfant et ses parents.

Dans la mesure du possible, elle peut aussi proposer des pistes de réflexion. Pour essayer de comprendre et d'aider l'enfant au sein du groupe, l'équipe peut proposer d'établir une grille d'observations plus fines sur une période donnée. Il s'agit en fait, d'œuvrer vers une individualisation de l'accueil pour une meilleure prise en compte du groupe. À la suite de ces observations, un rendez-vous sera proposé à la famille afin d'échanger sur ce que vit l'enfant à la crèche et à la maison.

De même, les parents peuvent interpeller l'équipe sur des difficultés rencontrées dans le cadre familial.

Il peut arriver que des différences interviennent entre le modèle éducatif des parents et notre projet d'accueil. Il est important pour l'équipe de pouvoir établir un dialogue avec les parents autour de ces choix éducatifs. Elle expliquera le fondement des références éducatives de la structure tout en étant attentive aux références familiales. Ensemble, nous évaluerons comment nous pouvons ajuster les pratiques de tous au profit de l'enfant.

Il est important de favoriser la communication afin de recueillir les questions, les suggestions, les appréciations et de faire évoluer les pratiques professionnelles.

II. Le respect du rythme et des besoins de l'enfant

1. Le développement de l'enfant

Au cours de ses trois premières années de vie, l'enfant développe ses capacités psychomotrices, cognitives, affectives et sociales très rapidement. Ce développement peut être irrégulier, non linéaire, et comporter des stagnations, voire des régressions.

Pour soutenir ce développement, le rôle de l'adulte est essentiel, il devient une figure d'attachement c'est-à-dire qu'il s'engage à répondre à ses besoins.

Dans un premier temps, la proximité, puis plus généralement la confiance en la disponibilité de la figure d'attachement vont permettre à l'enfant de se sentir en sécurité. L'enfant pourra alors explorer le monde environnant et développer ses capacités de façon optimale.

Pour répondre à ce besoin de sécurité affective, la posture de l'adulte est primordiale, basée sur l'observation, une gestuelle adaptée, la verbalisation et la mise en mots de ce que vit l'enfant (portage psychique et physique).

Observer c'est faire exister l'autre dans son regard, lui permettre par ce regard d'avoir confiance et d'instaurer un climat de sécurité.

L'adulte met en place un environnement adapté et sécurisé : aménagement de l'espace, propositions de jeux, cadre, limites, repères structurants (rituels spatio-temporels).

L'objet transitionnel (doudou, sucette, objet ressource investi par l'enfant) est mis à sa disposition. C'est un substitut maternel, en l'absence de la personne maternante qui permet à l'enfant de se sécuriser seul.

En résumé, le rôle de l'adulte est d'accompagner le développement de l'enfant en lui donnant une base de sécurité suffisante pour entamer son processus d'individuation (conscience de soi), de construction identitaire (devenir soi), de socialisation (trouver sa place parmi les autres) et pour qu'il puisse aborder son environnement seul et de façon autonome.

2. Le sommeil

Dormir est un besoin vital et il est essentiel chez le jeune enfant car il est réparateur, autant que constructeur. En effet, le sommeil est une étape physiologique essentielle durant laquelle le cerveau enregistre les apprentissages de la journée.

La sieste est donc primordiale pour l'enfant et le groupe, puisqu'un enfant bien reposé profitera ensuite pleinement des activités d'éveil et des découvertes sensorielles, motrices et cognitives tout au long de sa journée.

Il est nécessaire de respecter le rythme de chaque enfant (fréquence, durée des siestes ...) ainsi que ses rituels d'endormissement (sucette, doudou ...), qui ont été transmis par les parents lors de la familiarisation, tout en gardant un certain calme propice à l'endormissement du groupe.

Nous disposons de 3 dortoirs : un comprenant des lits à barreaux pour les bébés, un comprenant des lits à 2 étages pour les moyens et un comprenant des couchettes pour les grands.

La structure dispose donc de différents couchages afin de pouvoir s'adapter à la demande des parents en fonction de l'âge des enfants.

Pour favoriser l'endormissement, nous mettons en place des repères pour l'enfant, nous respectons l'emplacement des lits (sauf exception). Les lits sont personnalisés à l'aide des images attribuées lors de la familiarisation. Et un rituel est mis en place en respectant les besoins de chaque enfant (bras, bercements...).

Pour les bébés et moyens :

Grâce aux informations données par les parents lors de la familiarisation, l'adulte sait reconnaître les signes de fatigue de l'enfant et connaît les rituels d'endormissement familiaux.

Ex : les enfants habitués à s'endormir aux bras. Petit à petit, ces enfants seront accompagnés à s'endormir seul dans leur lit.

L'enfant dort quand il en a besoin et non quand l'adulte le décide.

Dans le dortoir des bébés ou des moyens, un adulte peut être présent si plusieurs bébés sont couchés en même temps. Sinon, la surveillance s'effectue à l'aide d'un baby phone.

Le passage dans le dortoir des moyens et le passage dans un lit couchette dans le dortoir des grands est une étape qui se fait progressivement en tenant compte du stade de développement de l'enfant, de son envie à être chez « les plus grands » et en informant les parents.

Pour les plus grands :

L'enfant reconnaît le moment de la sieste lorsque, après le repas, nous l'invitons à rejoindre la salle de change. Nous proposons aux plus autonomes de se déshabiller et de mettre leurs habits dans leur boîte.

Dans le dortoir, l'enfant est préparé à l'endormissement par un retour au calme (veilleuse, lecture d'histoires, musique douce...). Les stores baissés favoriseront également l'endormissement de chacun.

Un adulte accompagne l'endormissement des grands, et peut ainsi les apaiser, les rassurer, les consoler si besoin.

L'adulte ne réveille pas les enfants. Chaque enfant se réveille ainsi tout seul, après s'être bien reposé.

Dans le but de respecter le réveil de chaque enfant, nous lui proposons de se lever à son rythme. Il peut ainsi décider de se lever avec les autres ou de rester encore un peu dans son lit.

3. L'alimentation

Le repas est un moment de plaisir, de partage, de convivialité, de détente, d'échanges. C'est également un temps éducatif grâce à la découverte de nouveaux saveurs, de nouvelles consistances, grâce à l'apprentissage progressif de l'utilisation des couverts.

Il n'y a pas d'heure précise concernant le repas, celui-ci est proposé quand l'équipe a observé que les enfants avaient faim. Cela peut être entre 11h et 12h.

3.1 Les repas du midi et du goûter

Ces repas sont préparés et livrés par une société spécialisée dans l'alimentation de la petite enfance. Trois types de repas sont proposés : le repas lisse, le repas haché et le repas en morceaux.

En cas de régime alimentaire particulier (allergie, intolérance, etc.), nous mettons en place le Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) rédigé par le médecin traitant de l'enfant.

Nous réalisons régulièrement de la pâtisserie, avec la participation des enfants. Celle-ci est ensuite servie au goûter et aux fêtes d'anniversaire des enfants.

Tous les ingrédients utilisés pour la confection de pâtisserie sont inscrits sur une fiche de traçabilité : date de péremption, numéro de lot... Un échantillon est également gardé durant 7 jours.

3.2 Les repas des bébés

Les repas des bébés sont proposés en respectant leur rythme et leurs besoins. Avant 1 an, l'attente est insécurisante pour un enfant. Les biberons sont donnés dans les bras d'un adulte, dans le fauteuil d'allaitement. Il est important d'être au calme et de prendre le temps d'entrer en relation avec le bébé.

Pour les familles le souhaitant, il est possible de poursuivre l'allaitement maternel, soit en venant allaiter son enfant directement à la crèche, soit en nous fournissant le lait recueilli. Un protocole spécifique devra être alors respecté : le lait décongelé devra être acheminé dans une glacière par les parents, dans un contenant en plastique au nom de l'enfant, avec la date et l'heure de prélèvement. Il sera directement mis au fond du réfrigérateur de la crèche, afin de respecter la chaîne du froid et de ne pas le soumettre à des variations de température. Il sera ensuite réchauffé au chauffe-biberon. Le reste éventuel sera rendu le soir même aux parents, et ne pourra donc pas être conservé plus de 24h.

La diversification alimentaire est commencée par la famille et se fait en lien avec l'équipe.

Il est important que les parents nous transmettent de façon régulière les aliments introduits à la maison. Nous recommandons aux familles de prendre en compte les menus disponibles sur le site internet dont le lien se trouve sur le site de la Communauté de Communes. La consultation des menus permet aux parents d'anticiper l'introduction des aliments afin que leur enfant puisse manger les menus de la crèche.

Un document de diversification alimentaire est à renseigner par chaque famille tout au long de la diversification quand l'enfant accueilli est bébé, et avant l'accueil quand l'enfant est plus grand et déjà diversifié.

La crèche fournit une seule marque de lait 1er âge, 2ème âge et le lait de croissance. Les parents qui souhaitent fournir le lait de leur enfant devront amener une boîte de lait neuve fermée, au nom de l'enfant. La date d'ouverture sera inscrite et elle sera conservée un mois à la crèche. Au-delà de ce délai elle sera rendue à la famille si elle n'est pas finie.

L'équipe est attentive à proposer les repas dans de bonnes conditions. A partir de la diversification alimentaire, les enfants ne se tenant pas encore bien assis mangent dans les bras ou dans un transat. Lorsqu'ils tiennent assis, ils mangent sur une chaise avec tablette. C'est un moment de face à face qui privilégie les échanges entre l'enfant et le professionnel.

Lorsque les enfants prennent leur repas à table, nous nous assurons qu'ils sont assis sur une chaise adaptée à leur taille. Des enfants bien installés, c'est primordial, nous veillons à ce que chaque enfant ait les pieds qui touchent le sol quand ils sont assis, cela leur permet une bonne stabilité et de respecter leur ergonomie.

Lorsqu'un professionnel propose le repas à l'enfant, celui-ci lui est présenté séparément (un côté la purée de pomme de terre, d'un autre côté la purée de légumes et de l'autre la protéine) cela permet à l'enfant de découvrir chaque aliment et de plus tard pouvoir apprécier une association s'il le souhaite.

Les aliments proposés sont toujours nommés afin que les enfants puissent à long terme associer le goût à l'aliment. La double cuillère est proposée, c'est-à-dire qu'une cuillère est pour l'adulte et l'autre est pour l'enfant qui au début la manipule seulement pour ensuite participer de plus en plus au repas.

Les enfants peuvent toucher et manipuler les aliments (purées) avec les doigts, cela fait partie de la découverte des textures et de la diversification. L'enfant appréhende de façon positive l'alimentation.

3.3 Les repas des grands et moyens

Préparer les enfants à venir à table est un temps important pour faire la transition entre une activité et un moment plus calme. Nous avons instauré des rituels pour marquer le temps et aider l'enfant à attendre : se laver les mains et aller aux toilettes (des livres sont disponibles pour les aider à patienter), et chanter "Bon appétit" avant de commencer le repas.

Les repas sont présentés sur un plateau à compartiments. Nous proposons aux enfants de se servir seul dans les plats (viandes, féculents et légumes), puis le pain, fromage, fruit ou compote sont déposés sur le plateau. Nous présentons l'assiette ainsi aux enfants avec directement l'entrée, le plat et le dessert. Cette proposition permet à l'enfant de commencer par l'aliment qui lui fait plaisir et donne envie. Cela lui permet d'aborder de manière positive le repas.

Lors du passage progressif du biberon au verre, de l'alimentation liquide à solide, l'enfant apprend progressivement à manger seul, avec les doigts s'il le désire, puis avec les couverts. En pleine découverte des textures, des couleurs, des goûts, du contenu, du contenant, l'enfant a besoin de faire ses propres expériences.

S'il est important de respecter les goûts de chacun, notre rôle est de susciter cette envie de goûter et de gérer l'évolution de l'enfant, les goûts pouvant évoluer avec l'âge.

L'enfant n'est pas contraint, tout refus de manger est respecté mais en essayant surtout d'en comprendre la raison.

Les enfants peuvent prendre le temps de manger tout seul.

Une fois le repas terminé, nous proposons aux enfants de débarrasser. Différentes bassines sont mises à leur disposition :

- Une bassine pour jeter la nourriture.
- Une bassine pour déposer les couverts, assiettes et verres.
- Une bassine où sont déposés des gants préalablement mouillés à l'eau chaude pour s'essuyer, seul ou avec de l'aide, le visage. Cela participe à la mise en place de repères et vise à l'autonomie de l'enfant.
- Une bassine où ils peuvent déposer leur bavoir et gant usagé.

Nous favorisons l'autonomie de l'enfant : tout au long de la journée, sur un meuble à hauteur d'enfant est proposé de l'eau, les enfants se servent ou demandent. L'eau est à leur disposition, ils peuvent commencer à écouter leur ressenti concernant leur soif.

Le moment du repas joue également un rôle fondamental dans le processus de socialisation car au cours du repas, l'enfant apprend à se connaître, à apprivoiser ses sensations.

Le rôle des professionnels est d'accompagner chaque enfant à comprendre, à son rythme, à intégrer ces règles de vie en collectivité.

Il est possible de prendre des repas à l'extérieur (pique-nique, goûter) lorsque le temps le permet ainsi que l'organisation.

4. Le change

L'adulte propose à l'enfant de l'accompagner pour qu'il puisse changer sa couche. Celui-ci a le droit de refuser, ou de demander à le faire plus tard. Nous respectons son choix, nous sommes amenés à proposer plusieurs fois. Cependant, s'il y a obligation de faire le change afin d'assurer un bon état cutané de l'enfant, son refus sera entendu et l'adulte verbalisera le fait de la nécessité de le faire quand même.

Le change est un moment individualisé privilégié, d'échanges où peut se construire un lien de confiance entre l'enfant et l'adulte. Il est nécessaire de prendre le temps et ce, malgré le rythme institutionnel, pour connaître l'enfant et établir ce lien de confiance.

C'est un moment de bien-être, de plaisir qui permet à l'enfant de découvrir son corps.

Les changes doivent être effectués dans un grand respect du corps de l'enfant, de son intimité, et aussi souvent que nécessaire en veillant à son bon état cutané, et en y apportant les soins nécessaires.

Les professionnels veilleront à la sécurité de l'enfant présent sur une table à langer.

La maîtrise des sphincters est une étape importante du développement social et corporel de l'enfant, et doit être son projet et non celui de l'adulte. Elle se fait en concertation avec les parents et doit être amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters) et psychologique (l'enfant doit être prêt) et ne doit pas être perçue comme une contrainte.

Dans l'objectif de cette autonomie, l'équipe éducative propose le change debout aux enfants qui marchent. Ils peuvent ainsi, progressivement participer à leur change : imbiber le gant d'eau, mettre le savon, puis commencer à se nettoyer tout seul...

L'adulte est présent pour vérifier que le change est réalisé dans de bonnes conditions et peut encourager verbalement l'enfant.

Les plus grands ayant acquis la maîtrise des sphincters peuvent aller seuls aux toilettes afin de favoriser leur autonomie et de leur montrer notre confiance.

5. L'éveil

Dans la vie d'un enfant, chaque acte quotidien est source d'éveil, de découverte, d'activités. Le jeu est l'activité principale et essentielle de l'enfant car il participe à son développement, son imagination, ses apprentissages. Le jeu, fondamental dans sa structuration va aider le tout-petit à accéder au « je ».

5.1 La motricité libre

La motricité libre consiste à laisser expérimenter les bébés, à explorer, tâtonner et répéter les mouvements aussi longtemps qu'ils le souhaitent pour finalement les acquérir complètement. Pour cela, l'adulte doit avoir une posture en retrait lors de ces moments d'exploration. Elle permet aux enfants d'acquérir plus de confiance puisque ce sont eux-mêmes qui construisent leur propre chemin. En effet, à la crèche, l'enfant a accès à différents espaces de jeu qu'il investit à sa manière, à son rythme, et ce dans un cadre sécurisé. Elle favorise aussi leur esprit d'initiative et leur créativité.

La motricité globale, lorsque l'enfant grimpe, saute, roule, lui permet de bien connaître les compétences de son corps et ainsi mieux comprendre l'environnement dans lequel il évolue. Le cerveau progresse grâce au moteur et parallèlement, l'acquisition motrice, comme la marche par exemple, dépend aussi de la maturation du cerveau. Ce développement moteur n'est possible que si la sécurité affective de l'enfant est assurée.

D'où l'importance d'une organisation réfléchie en équipe et cohérente, permettant d'offrir à l'enfant un environnement sécurisé et facilitateur.

Cela signifie d'abord une relation stable et individualisée avec des personnes référentes et des repères temporels structurants. Mais cela implique également que l'on aura apporté la plus grande attention à d'autres aspects, parmi lesquels :

- L'aménagement de l'espace : n'ayant pas accès facilement à l'extérieur et ayant conscience de l'importance de la motricité libre, l'équipe a opté pour un espace moteur adapté proposé quotidiennement dans la salle de vie.
- La sélection de jouets, en quantité raisonnable et réellement adaptés aux intérêts, aux besoins et aux capacités de l'enfant.
- Le positionnement de l'adulte vis-à-vis du jeu de l'enfant : se poser, observer, accompagner par des mots pour soutenir l'exploration de l'enfant.

Chez les bébés, pour favoriser la liberté de mouvement, l'aménagement de l'espace à la crèche est organisé de manière à répondre à ses besoins. Les enfants ne sont pas positionnés dans une position qu'ils n'auront pas expérimentée seuls.

L'équipe favorise les installations au sol (jouets avec des textures et des sons différents) pour lui permettre de se déplacer le plus naturellement possible. Lorsque les enfants peuvent ramper et se mettre à quatre pattes, des propositions motrices adaptées (chariot de déplacement, plans inclinés, blocs de motricité...) sont présentées pour l'inciter à se hisser, lui permettre d'explorer la hauteur. Les professionnels se mettent au niveau des enfants, c'est-à-dire assis au sol à côté d'eux afin de les rassurer. Attachement et exploration sont deux besoins liés.

5.2 Le jeu libre

L'enfant est acteur, il expérimente le fait de débiter une action, de la vivre et de la terminer. Il peut ainsi être attentif à ses sensations corporelles et apprendre à se connaître, à repérer ses capacités. Il prend le temps qu'il lui faut, sans se précipiter, il prend confiance en lui. Le jeu permet à l'enfant d'acquérir des compétences, des habiletés motrices, numériques, langagières et sociales. Pour jouer, l'enfant a besoin de matériel de jeu adapté, de temps, d'espace et de partenaires. Pour pouvoir expérimenter librement, l'enfant a besoin de se sentir en sécurité. Sa sécurité affective passe par sa sécurité physique (environnement sûr) et par le portage psychique de l'adulte c'est à dire par le regard, la verbalisation, la gestuelle qui offrent un soutien, encouragent, portent de l'intérêt à l'enfant, réconfortent, félicitent, et manifestent une confiance à l'égard de l'enfant.

C'est au cours de ces moments de jeu libre, que le jeu symbolique se développe. Les enfants jouent à faire semblant, imitent, reproduisent des situations du quotidien, inventent, imaginent et actent des scénarios. Le jeu symbolique est le contexte de créativité le plus important. Ce contexte de jeu permet aux enfants de développer leur compétence sociale car il les encourage à partager l'environnement, leurs idées et le matériel de jeu. Ils doivent apprendre à résoudre leurs conflits et à contrôler leurs émotions.

En jouant, les enfants apprennent à structurer leurs idées, à se fixer des objectifs et à trouver des moyens pour les atteindre.

Ils doivent développer des stratégies de résolution de problèmes pour faire face aux obstacles rencontrés dans leurs jeux. Ils apprennent à s'affirmer, contrôler leurs émotions et leurs pulsions. Ils négocient avec les autres et jouent en collaboration.

Leur créativité est très sollicitée. Lors du jeu libre, les enfants donnent vie à du matériel et lui approprient diverses utilisations. Ils doivent aussi s'adapter aux différents scénarios de jeu et permettre à ceux-ci d'évoluer.

Les enfants développent leur autonomie, car le jeu libre est initié et développé par eux et non par l'adulte. Ils apprennent donc à prendre des initiatives et à faire des choix. Ils auront à trouver des solutions aux problèmes rencontrés sans avoir peur d'échouer. De plus, ils gagneront de l'assurance et amélioreront ainsi leur confiance en eux. Ils apprennent beaucoup les uns des autres.

Pour que le jeu libre soit optimal pour les enfants, un aménagement des jeux, de l'espace est proposé au quotidien.

5.3 Les ateliers

Afin de développer sa personnalité et sa créativité, des ateliers variés et stimulants sont proposés aux enfants, sur la base du volontariat.

Afin que l'enfant puisse s'épanouir, les ateliers proposés doivent être source de plaisir. Aucun objectif de production n'est demandé par l'adulte. L'enfant peut quitter l'atelier quand il le désire. Les ateliers proposés sont variés, établis en fonction des besoins des enfants.

Ils permettent la découverte et l'expérimentation tout en étant source de jeu, de plaisir.

- L'éveil corporel : les rondes, les jeux collectifs, les activités motrices (gym, danse, yoga...) Tous les ateliers sont un moyen d'éveil, de découverte, d'exploration de son corps. Ils permettent de prendre conscience de soi et de ses capacités, de se situer dans l'espace, de coordonner ses gestes...
- La motricité fine :
 - ↳ la pâte à modeler ou ateliers avec différentes matières molles : le modelage favorise l'exploration motrice par la manipulation avec les mains puis avec les doigts, l'agilité et la créativité. Différentes matières peuvent être utilisées comme la pâte à sel, l'argile...

- ↳ la peinture, le dessin, le collage, le déchirage : ces activités permettent à l'enfant de laisser des traces, de maîtriser son geste, et d'aborder des premières notions telles que la représentation dans l'espace. La proposition de différents supports et outils va également favoriser l'expression créative propre à l'enfant.
- ↳ le transvasement de pâtes ou autres graines : vider, remplir, laisser couler, construire ou démolir permet à l'enfant d'intégrer différentes notions comme dedans ou dehors, vide ou plein, petit ou grand, réaliser la malléabilité des choses, des sensations du toucher à travers différentes matières.
- Les jeux de construction et de découverte : puzzles, encastremets, jeux de constructions, les perles, le loto... permettent à l'enfant, par l'observation et par la manipulation, d'aborder certaines notions telles que : les couleurs, les formes, la déduction, la comparaison, la différence, la ressemblance...
- Les activités d'éveil : la musique, les activités sensorielles (bouteilles, balles et sacs sensoriels), la cuisine, le jardinage, les sorties... Ces ateliers vont permettre à l'enfant d'être sensibilisé au monde qui l'entoure : il va ainsi pouvoir découvrir son environnement par le biais de différentes expériences et activités.
- Les jeux d'imitation ou jeux symboliques (dînette, poupées, déguisement, animaux, voitures...) Ce sont des jeux pour « faire semblant ». Ces jeux de rôles permettent à l'enfant de comprendre le monde, de développer sa personnalité (son autonomie, sa confiance en lui...) et de rejouer des scènes de la vie courante. Ils peuvent ainsi non seulement imiter les grands mais aussi s'imiter entre eux.
- Les jeux dits « calmes » (livres, comptines, chansons, marionnettes, table lumineuse...) pour se calmer, se recentrer, se concentrer, développer ses habiletés langagières.

5.4 Le jardin

« L'homme a toujours été en contact avec la nature. C'est-à-dire exposé aux éléments naturels, puisqu'il est issu de celle-ci. Il dépend de l'air, du sol, de l'eau et du feu pour sa survie, tout comme les autres espèces qui peuplent la terre » Suzuki, 2007.

Malgré que nous ayons un jardin éloigné de la crèche, il nous tient à cœur de proposer chaque jour (dès que cela est possible) de sortir de la crèche pour aller en balade dans Solomiac ou dans le jardin.

Il n'est plus à prouver que la nature a de nombreux bienfaits pour les enfants. Elle permet de stimuler tous les sens, sans les sur-stimuler. Les expériences directes avec la nature aident les enfants à développer les connexions neurologiques nécessaires pour un développement intellectuel favorable plus tard. Elle permet des évolutions au niveau moteur, le travail de l'équilibre, de coordination et

de coopération. Elle permet une sensibilisation et une compréhension de l'environnement grâce au potager par exemple et une stimulation des interactions sociales.

Il est proposé aux enfants d'être pieds nus dans le jardin s'ils le souhaitent afin de développer leur sensorialité et leur exploration.

Quand le temps est pluvieux, nous sortons quand même avec un équipement : combinaison (fourni par la crèche) et bottes de pluie fournis par vos soins. Et cela pour le plus grand bonheur des enfants !

III. Les repères

Dès sa naissance, l'enfant va apprendre peu à peu à se connaître, il découvre son corps, ses capacités puis il va s'ouvrir petit à petit vers les autres et vers son environnement. Lorsqu'il va quitter son cocon familial, il aura besoin de différents repères.

Pour l'accueil en collectivité, la mise en place de repères de temps, d'espace et des repères humains est primordiale pour le bien-être de l'enfant. Ils l'aident à créer sa sécurité intérieure et donc à s'épanouir pleinement.

1. Les repères temporels

La notion du temps et plus encore la notion de « mesure du temps » ne sont pas des concepts facilement assimilables par le jeune enfant.

Dans un premier temps, et ce jusqu'à 2 ans, pour l'enfant, le temps est vécu sur un mode affectif, l'enfant est dans l'immédiateté.

En crèche, il est donc nécessaire de lui donner les moyens d'identifier le moment de la journée dans lequel il se trouve. C'est la répétition des actions, menées toujours au même moment et dans le même ordre, qui permet à l'enfant d'anticiper ce qui va se passer pour lui.

L'équipe s'applique à instaurer un **rythme journalier avec des rituels**. Ces rituels deviennent des habitudes quotidiennes qui permettent à l'enfant de construire sa représentation du temps qui passe et donc de se repérer dans le temps.

Celui-ci passe par le respect d'un rituel d'arrivée (se déshabiller, ranger ses affaires, dire au revoir au parent...). L'enfant pourra alors débiter une journée qui est rythmée par différents temps clés (accueil en chansons, ateliers, sortie dans le jardin ou balade, le déjeuner, la sieste, le goûter, l'arrivée des parents). Ils constituent des repères qui lui permettent de se situer dans la journée et donc d'être sécurisé.

De même, chacun de ces moments a son propre rituel : chanson du bonjour le matin pour accueillir chaque enfant dans le groupe, se laver les mains avant de manger, ranger la pièce lors des moments de transitions entre les temps clés, se déshabiller et prendre le doudou et la sucette avant la sieste, écouter une histoire avant de se coucher...

2. Les repères spatiaux

La notion d'espace s'acquiert à partir des différentes perceptions qui nous font appréhender notre corps et le monde extérieur. Structurer l'espace, c'est la capacité de se situer, de s'orienter et de se déplacer dans son environnement, et l'enfant y parvient en mettant en jeu tous ses sens. Ainsi, l'enfant va pouvoir peu à peu, prendre conscience de certaines distances, de l'éloignement ou du rapprochement d'un objet, du mouvement des personnes et des objets. Il va être capable d'orienter ses déplacements en fonction du but qu'il s'est donné. La construction de cette notion se fait en plusieurs étapes pour l'enfant :

- L'espace subi : la 1^{ère} année, l'enfant subi les déplacements, l'environnement qui est le sien
- L'espace vécu (vers 2/3 ans) : l'enfant commence à s'adapter de façon intuitive aux distances et à son environnement (il peut ainsi contourner les obstacles).
- L'espace perçu (de 3 à 7 ans environ) : l'enfant vit d'abord l'espace d'une manière égocentrique. Il va éprouver du plaisir à expérimenter différentes sensations spatiales (lancer, sauter...). Il va comparer ses expériences spatiales et il pourra se rendre compte, par exemple, que pour lancer plus loin, il faut le faire avec plus de force.

En dehors du rythme journalier rassurant, l'enfant dispose à la crèche de **repères dans l'espace**. Chaque jour, à son arrivée, il retrouve la crèche telle qu'il l'a quittée la veille : son vestiaire, les jeux situés au même endroit avec des étiquettes sur les caisses, les divers espaces (espace dinette...), son lit dans le dortoir. Un symbole attribué lors de la familiarisation permettra de personnaliser son porte-manteau, son lit et sa caisse dans la salle de change. Ces repères lui permettent de se sentir quasiment aussi à l'aise que dans sa propre maison. L'enfant peut disposer de son doudou quand il le souhaite grâce à une poche à doudous à laquelle il accède librement dans la salle de vie. Le doudou est un repère important car il fait le lien avec les parents et la maison.

De la même façon, pour un tout-petit bébé qui ne se déplace pas par lui-même, il est préférable de l'installer toujours dans l'espace dédié aux bébés et de lui proposer les mêmes jouets. Cette continuité est rassurante et lui permet de se sentir en confiance.

3. Les repères humains

Enfin, les professionnels sont également un repère important pour l'enfant, par leur présence physique et leur attitude, leur disponibilité affective, par la mise en place d'un cadre. L'enfant pourra ainsi investir le matériel et l'espace de jeu, développer des interactions avec les autres en toute sérénité, sous le regard rassurant de l'adulte.

Nous prêtons particulièrement attention à prévenir et verbaliser tout changement : accueil et départ d'un stagiaire, d'une collègue... Une affiche pour l'arrivée de nouvelles personnes est mise en place sur le tableau d'affichage.

IV. L'équipe

1. La cohésion d'équipe

La qualité d'accueil des enfants en crèche dépend, pour une bonne part, du travail harmonieux en équipe que les professionnels réalisent.

Le **projet éducatif** reflète la réflexion d'équipe autour de valeurs partagées et d'un projet commun.

Afin de mettre en place une bonne cohésion d'équipe autour du projet éducatif, nous mettons un point d'honneur à maintenir des échanges fluides. Ces derniers se font au quotidien lors des **transmissions** entre le professionnel du matin et celui de l'après-midi, ou lors de **réunions mensuelles** (un point pédagogique sur les enfants et une réunion d'équipe avec la direction).

Ces réunions de travail permettent notamment :

- De donner du sens au travail de chacun.
- D'échanger sur les pratiques professionnelles et d'évaluer certaines situations.
- De repérer les besoins spécifiques des enfants et de s'y adapter.
- De construire le projet éducatif, de l'enrichir et d'évaluer sa mise en place
- D'organiser le travail quotidien

Ces temps de parole et d'échanges sont essentiels car ils permettent l'application du projet éducatif, avec des axes de travail cohérents autour de l'enfant et du groupe d'enfants, et également la réflexion et la mise en place des différents projets de la crèche.

L'équipe participe également à 3 séances de groupe d'analyses de pratiques professionnelles dans l'année.

Des formations au CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) ou en interne sont proposées aux professionnels permettant de soutenir la pratique professionnelle, de renforcer les compétences et les connaissances sur l'enfant et son développement.

Ce sont des outils de travail qui dynamisent la collaboration au sein de l'équipe, qui permettent d'établir la cohérence, l'adaptabilité, la stabilité et la continuité des pratiques et du coup une meilleure qualité d'accueil plus contenante pour l'enfant et sa famille.

Au sein de notre équipe, nous accordons une importance particulière à :

- Créer et maintenir une communication respectueuse basée sur la libre expression en tenant compte des avis et des ressentis de chacun
- S'entraider
- Respecter les aptitudes, les compétences et les limites de chacun

2. Une équipe de professionnelles qualifiées

Le personnel d'encadrement du multi-accueil à Solomiac est pluridisciplinaire et répond aux exigences légales (Décret no 2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans), quant à son nombre et ses qualifications.

L'objectif commun de l'équipe est d'être à l'écoute de l'enfant, afin de lui proposer un environnement riche et sécurisant pour qu'il puisse développer ses capacités personnelles, et acquérir son autonomie au sein du groupe.

L'équipe éducative est composée de :

L'Éducatrice de Jeunes Enfants - Directrice

Sous l'autorité de la Directrice du Pôle Service à la Population, sa mission est de participer à l'encadrement et à l'animation de l'équipe de la structure, en maintenant une dynamique favorisant son bon fonctionnement ; de participer à la gestion de l'établissement, accompagner les familles, veiller au développement global de l'enfant : psychomoteur, cognitif, affectif et social ; de garantir le bien-être et l'épanouissement de l'enfant.

L'Auxiliaire de Puériculture

Elle assure l'accueil du jeune enfant sous l'autorité de la directrice.

Elle est une personne ressource pour l'équipe et la famille sur les questions d'hygiène et de santé de l'enfant.

L'Animatrice Petite Enfance

Titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle « Accompagnement Educatif Petite Enfance » elle assure l'accueil du jeune enfant sous l'autorité de la directrice de la structure.

L'Agent d'entretien

Il assure l'entretien des locaux du multi-accueil dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité et aide aux repas.

V. Les partenariats

La structure s'emploie à développer le partenariat et à élaborer des projets avec les structures du territoire et les partenaires : la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Protection Maternelle et Infantile (PMI), l'Education Nationale (par le biais des passerelles organisées pour les enfants partant à l'école maternelle et des projets), l'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE), l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), le Relais Petite enfance (RPE), le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP), la médiathèque...

Conclusion

Ce projet éducatif est le fruit d'une **réflexion d'équipe**. Il constitue le socle des pratiques de l'équipe qui s'attache en priorité au **bien-être de l'enfant, ainsi qu'à son épanouissement** individuel et au sein du groupe.

Ce projet fera l'objet d'une évaluation annuelle afin de vérifier si nos pratiques professionnelles sont toujours en adéquation avec nos objectifs éducatifs et les moyens mis en œuvre.

Pour atteindre ces objectifs, les outils pédagogiques utilisés par l'équipe au quotidien sont :

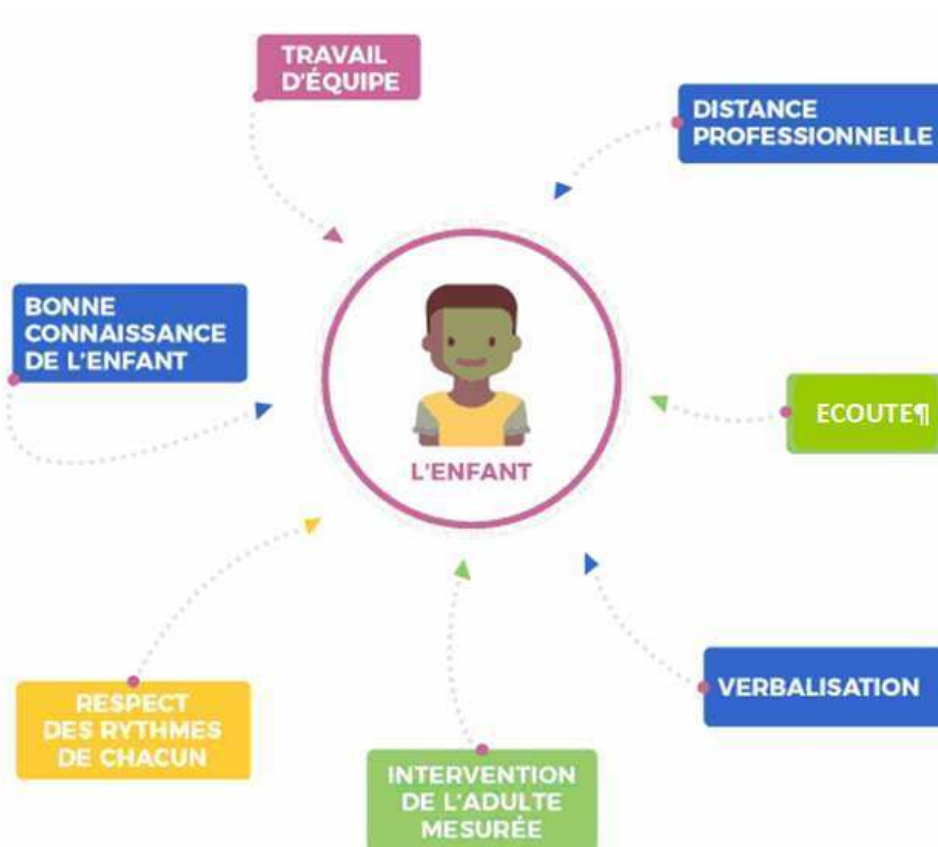
- **L'observation :**
 - Pour voir l'évolution de l'enfant.
 - Pour soutenir, contenir, prendre acte de ce qui se passe pour l'enfant et autour de lui.
 - Pour adapter son action éducative par rapport à la situation observée.
 - Pour prendre du recul dans nos pratiques professionnelles.
 - Pour respecter ses besoins.

- **L'écoute :**
 - Pour être attentif, disponible à ce que dit l'enfant, ce qu'il ressent.
 - Pour prendre le temps de comprendre ce que l'enfant vit.
 - Pour laisser l'enfant s'exprimer.

- **La verbalisation :**
 - Pour mettre des mots sur ce que vit l'enfant (émotions, actions).
 - Pour prévenir l'enfant de ce que l'adulte va faire (pendant le change, les moments de transition, le repas...).
 - Pour contenir, permettre l'intégration des règles de la crèche.
 - Pour respecter l'individualité de l'enfant et veiller à ce que la parole, qui analyse, ne soit pas trop envahissante pour lui, la verbalisation n'est pas omniprésente : elle doit aussi laisser de la place au silence.

- **L'intervention mesurée** (en garantissant la sécurité physique et morale de l'enfant) :
 - Pour laisser l'enfant se construire, faire ses propres expériences seul et avec ses pairs.
 - Pour lui laisser un temps et un champ d'exploration suffisant afin qu'il prenne conscience de ses possibilités, des dangers et de ses propres limites.
- **La distance professionnelle** :
 - Pour avoir une attitude professionnelle adéquate
 - Pour éviter l'expression d'affects.
 - Pour accompagner l'enfant dans ses émotions, ses besoins tout en préservant son bien-être physique et psychologique.

Il nous paraît fondamental que les parents, de leur côté, prennent connaissance de ce projet pour comprendre comment son enfant va être accompagné par l'équipe de professionnels de son lieu d'accueil.





ATTESTATION DE PRISE DE CONNAISSANCE
DU PROJET EDUCATIF
DU MULTI-ACCUEIL

Je soussigné(e),,
parent de l'enfant
atteste avoir pris connaissance, dans sa totalité, du Projet Pédagogique du multi accueil et
être en accord avec ce dernier.

Fait le

Signature des parents,
précédée de la mention « Lu et Approuvé »

